

## Annexe 1 : Modalités d'organisation

**Durée :** du 01/02/2025 au 31/03/2025 inclus

**Lots :** 2 places (1x 2 places) sèches pour assister à un match de handball de la Proligue ou de la Starligue (selon date et lieu géographique)  
Valeur selon match sélectionné - prix selon affichage en vigueur sur le site billetterie de la LNH. Billets non échangeables ou remboursables contre de l'argent.

Nombre de lots en jeu : **50 lots de 2 places, allant d'un montant individuel de 24€ TTC à 186,30€ TTC.**

**Modalités d'attribution des lots:**

- Pour participer à l'opération, vous devez acheter entre le 01/02/2025 et le 31/03/2025 un outil Bosch Professional, puis enregistrer votre dossier de participation sur le site [www.promotions-bosch.com](http://www.promotions-bosch.com).

### FORMALITÉS DE PARTICIPATION

L'Opération débutera le 01/02/2025 et prendra fin le 31/03/2025 à 23h59.

- Entre le 01/02/2025 et le 31/03/2025 inclus, complétez le formulaire de participation en ligne sur le site [www.promotions-bosch.com](http://www.promotions-bosch.com).

**RENDEZ-VOUS** sur le site [www.promotions-bosch.com](http://www.promotions-bosch.com) entre le 01/02/2025 et le 31/03/2025 inclus et **CLIQUEZ** sur l'offre concernée.

**REMP LISSEZ** intégralement le formulaire de participation.

**VERIFIEZ** l'ensemble des informations que vous avez saisies.

**TELECHARGEZ** vos preuves d'achat suivantes :

- La photo ou le scan de votre facture/ticket de caisse sur laquelle vous entourez la date d'achat, l'enseigne ainsi que la référence du produit.
- La photo sur fond blanc du code-barres original à 13 chiffres de votre outil Bosch directement découpé ou décollé de l'emballage. Tout autre numéro qui serait communiqué en lieu et place du code-barres exigé ou une simple photo du code-barres non découpé/décollé rendrait votre demande de remboursement irrecevable.

**CHOISISSEZ PAR ORDRE DE PREFERENCE** le match auquel vous souhaitez assister.

### VALIDEZ VOTRE DOSSIER DE PARTICIPATION

- Vérifiez votre dossier
- Validez votre participation

Seules les inscriptions réalisées via le site [www.promotions-bosch.com](http://www.promotions-bosch.com) seront prises en compte. Les preuves d'achat doivent être téléchargées. Aucun document ne doit être envoyé par courrier

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraîneraient l'annulation de la participation concernée.

Pour toute question concernant l'Opération, vous pouvez vous connecter sur [www.promotions-bosch.com](http://www.promotions-bosch.com) afin de connaître l'état d'avancement de votre dossier.

Pour toutes demandes complémentaires, vous pouvez nous contacter au 01 70 91 11 80 (appel non surtaxé) du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ou par notre formulaire de contact à l'adresse suivante <https://conso.highco-data.fr/> : (en indiquant bien le numéro d'opération **n° 27516**).

Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur [www.bosch.fr](http://www.bosch.fr)

## TIRAGE AU SORT

Le règlement est déposé auprès de la : SCP SYNERGIE HUISSIERS 13, Huissier de Justice à MARSEILLE.

Une fois les traitements effectués, seront définitivement inscrits au tirage au sort, les participants dont les dossiers auront été validés.

Le tirage au sort aura lieu au plus tard le **15/04/2025**.

Le tirage au sort désignera **50 gagnants** parmi tous les participants dont le traitement de leur dossier sera validé.

La Société Organisatrice attire l'attention des Participants sur l'exactitude des informations portées à sa connaissance par ces derniers et nécessaires à leur identification.

Le gagnant sera informé par mail et/ou téléphone une fois le tirage au sort effectué, par l'agence organisatrice. Le gagnant ne pourra en aucun cas échanger sa dotation contre sa valeur en argent ou devise de toute nature et pour quelque cause que ce soit. La Société Organisatrice se réserve toutefois le droit de remplacer les lots par des lots de même valeur et de caractéristiques proches si les circonstances l'exigent.

Toute participation incomplète, illisible, falsifiée, comportant des coordonnées erronées ou pas à jour ou ne respectant pas les dispositions du présent règlement sera considérée comme nulle, et ne pourra donc donner lieu à la délivrance du lot.

En cas d'impossibilité de remettre le lot au gagnant par tirage au sort (par exemple : coordonnées faussées, adresse inconnue.), il sera remis au gagnant suppléant dans l'ordre du tirage au sort.

En cas d'impossibilité de remettre le lot au gagnant ou à l'un des suppléants, la Société Organisatrice pourra librement disposer du lot concerné.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents et/ou accidents qui pourraient survenir à l'occasion de la jouissance des lots attribués. La Société Organisatrice ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait d'une erreur d'acheminement des courriers, ou des lots, de la perte de ceux-ci lors de leur expédition, de leur non-réception ou de leur détérioration.

Sans préjudice de toute action judiciaire et de sa faculté d'annulation de l'inscription du participant, la Société Organisatrice se réserve le droit de ne pas faire parvenir un quelconque lot ou gain au gagnant si celui-ci :

- a fourni des coordonnées fausses ou erronées lors de l'inscription,
- a participé avec plusieurs comptes ou en usurpant l'identité d'un tiers
- a par n'importe quel moyen, réussi à fausser le résultat du jeu.

La date limite des réclamations est fixée au 30/07/2025.

## PROTECTION DES DONNÉES

L'Organisateur, en sa qualité de responsable de traitement est amené à collecter et utiliser vos données à caractère personnel aux fins de l'organisation de l'Opération promotionnelle n°**27516**.

Pour le bon déroulement de cette opération et de votre participation, nous communiquons vos données à d'autres entités du Groupe Bosch, sous-traitants et partenaires.

Vos données personnelles sont traitées pour une durée qui n'excède pas la durée nécessaire à la finalité pour lesquelles elles sont collectées, à savoir, le temps de l'Opération n° **27516**.

Conformément à la réglementation en vigueur applicable aux traitements des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité ou d'effacement. Vous pouvez en limiter l'usage, vous opposer à tout moment à leur traitement ou définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits en contactant notre Délégué à la Protection des Données de à l'adresse suivante :

**D.P.O. du Groupe Bosch**  
**Sécurité de l'Information et des Données (C/ISP)**  
**Robert Bosch GmbH**  
**Postfach 30 02 20**  
**70442 Stuttgart Germany**  
**Courriel: DPO@bosch.com**

En cas de réclamation portant exclusivement sur le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur son site [www.cnil.fr/fr/agir](http://www.cnil.fr/fr/agir).

## MODIFICATIONS ET ANNULATION

L'Organisateur se réserve le droit d'écourter, différer, modifier, proroger, interrompre ou annuler purement et simplement l'Opération, ou de modifier les produits objet des présentes, sans préavis, en raison de tout événement indépendant de sa volonté et notamment en cas de force majeure, au moyen d'une mise à jour valant avenant.

La responsabilité de l'Organisateur ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

Par ailleurs, s'il s'avère qu'un participant a bénéficié de cette Opération, par des moyens frauduleux ou en totale méconnaissance du présent règlement, l'Organisateur se réserverait le droit d'annuler sa participation.

## **DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE**

Le présent règlement est soumis au droit français. En cas de litige, la juridiction de résidence habituelle du participant sera la seule compétente.

